

A M I C A L E

N° 41
=====

Mes chers Amis,

Ne croyez pas que tout soit terminé lorsque le Bulletin vous annonce la création ou la mort d'une section de l'Amicale. En effet le Bulletin est le "témoin" de notre vie, c'est à dire que ses lignes peuvent être consultées lorsque l'oubli chasse le souvenir de nos mémoires.

Or ce "témoin" demande à chacun un effort supplémentaire. "Encore!" direz-vous "C'est une obsession!" ajouteront les autres. Je vous répondrai simplement "peut-être...."

Oui, mes chers camarades, mon rôle est de vous rappeler que la VIE est une succession d'efforts plus ou moins grands, mais d'efforts certains, sinon notre belle amitié serait morte depuis quelques années. Vous avez recréé la section "M" : continuez à vous y intéresser. Ecrivez donc à "Un Tel", que vous connaissiez bien pour lui dire qu'à METZ on se retrouve entre camarades de la BAL et qu'il doit s'y rendre. - Vous avez créé le groupement "B" . Aidez-lui à faire ses premiers pas de telle sorte qu'il prospère. - Vous avez entendu l'appel au secours de la section "SO" : n'y soyez pas sourds, regroupez-vous à TOULOUSE. - Vous avez lu l'acte de foi de la section "S" : ils ne sont que cinq ou sept, mais ils n'ont qu'une âme que vous fortifierez. - Vous savez le dynamisme de la section "P" : ne le laissez pas dominer par le silence et l'inaction. - Vous connaissez mieux que moi la Vie des sections "BR" et "HR" : soutenez-vous dans une action commune et fraternelle.

Cette VIE de l'Amicale donnera la VIE aux désolés, aux éprouvés, aux peureux, aux malheureux.

Tous ont besoin de l'amitié et de l'Amicale, qui en est le réceptacle. Qu'elle VIVE donc cette Amicale !

Cne Paul MEYER

S E C U R I T E S O C I A L E
=====

LOI N° 50-879 du 29 juillet 1950 étendant le bénéfice de la Sécurité Sociale aux grands invalides de guerre, aux veuves de guerre, aux veuves des grands invalides de guerre et aux orphelins de guerre.

L'Assemblée Nationale et le Conseil de la République ont délibéré,

L'Assemblée Nationale a adopté,

Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit :

ARTICLE PREMIER. - Les dispositions de l'ordonnance N° 45-2454 du 19 octobre 1945 fixant le régime des assurances sociales applicable aux assurés des professions non agricoles sont étendues aux grands invalides bénéficiaires de la législation sur les pensions militaires, ainsi qu'aux veuves et orphelins de guerre et aux veuves de grands invalides de guerre, bénéficiaires du code des pensions militaires et d'invalidité, dans les conditions et sous les réserves fixées par la présente loi.

...

II°) - De très nombreux dossiers d'homologation qui avaient été adressés à l'administration centrale en application des I.M. N° 9000 FFCI/PI du 9 octobre 1946 et N° 17.154 PM/FFCI/SEC du 8 octobre 1948 n'ont pas encore été étudiés par la Commission Nationale F.F.I. Dans leur majorité, ils ne contiennent pas les éléments nécessaires pour permettre à cette commission de donner un avis circonstancié. -

Ces dossiers sont sur le point de vous être renvoyés en communication pour être complétés avant de faire l'objet d'une décision de ma part.

Il y sera joint une feuille de renseignements du modèle fixé à l'annexe IV. Celle-ci sera à remplir avec soin. En particulier il y sera porté l'avis des Commissions compétentes chaque fois que les premières propositions ne feront pas ressortir nettement les responsabilités exercées dans la clandestinité.-

III° - Certains résistants ont reçu un grade d'assimilation sans être en possession d'un certificat d'appartenance. Celui-ci devra leur être délivré en utilisant au mieux les renseignements en votre possession et en évitant dans toute la mesure du possible, d'avoir recours aux intéressés. Pour faciliter votre tâche, la Direction du Personnel militaire de l'Armée de Terre - 6e Bureau vous adressera en communication les dossiers d'homologation qu'elle détient.-

IV°) - Il est à prévoir, enfin que certains membres F.F.I. détenteurs d'une notification provisoire d'un grade d'assimilation qui leur a été attribué avant le 1er janvier 1950, demanderont à recevoir un titre définitif.-

Suivant que leur homologation aura donné lieu à parution d'un arrêté au Journal Officiel ou non, la mention indiquée en annexe V ou VI sera portée par vos soins sur la notification provisoire. Il vous appartiendra au préalable d'avoir vérifié l'authenticité du titre en question.-

Il ne m'échappe pas que l'application des mesures exposées ci-dessus va entraîner un travail important, il est pourtant indispensable de le faire, si nous voulons considérer comme terminée la reconnaissance des services rendus au titre F.F.I., lorsque le décret de forclusion définitive en cours de préparation sera appliqué.-

FORCLUSION D'ATTRIBUTION DE GRADE

DECRET DU 29.6.50 N° 50.807

ARTICLE 1°-

Les demandes d'attribution de grades d'assimilation formulées par les membres des Forces Françaises de l'Intérieur et de la Résistance Intérieure Française visées à l'article 2 du déc et N° 48-II59 du 19 juillet 1948 cesseront d'être recevables le 1er janvier 1951.-

ARTICLE 2°-

Le Ministre de la Défense Nationale, le Ministre des Finances et des affaires économiques, le Ministre de la France d'Outre-Mer, le Ministre des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre et du Secrétaire d'Etat aux Finances sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent décret, qui sera publié au Journal Officiel de la République Française.-

...

50 IX. N° 41 SUITE C.

FORCLOSION ATTRIBUTION DE CERTIFICAT D'APPARTENANCE AUX F.F.I.

DECRET DU 29.6.50 - N° 50.806

ARTICLE 1'

Les demandes de délivrance ou substitution de certificats d'appartenance aux Forces Françaises de l'Intérieur visées aux articles 2 et 3 du décret N° 48.1839 du 3 décembre 1948 cesseront d'être recevables le 1er janvier 1951.-

ARTICLE 2 -

Le Ministère de la Défense Nationale, le Ministre des finances et des affaires économiques, le Ministre des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre et le Secrétaire d'Etat aux finances sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent décret, qui sera publié au journal officiel de la République Française.-

=====

" RHIN & MOSELLE "

Au Bulletin N° 38 un article a fait allusion au Bataillon "RHIN & MOSELLE". Nous tenons à dire ici toute la sympathie et toute l'estime que nous vouons à nos camarades de combat d'ESCHAU.

Il sied de citer un texte du Chef de Bataillon P L A N C H E T , commandant cette Unité :

" Si l'arrivée en janvier de ce bataillon sur la rive gauche du Rhin a pu permettre à certains d'établir une ressemblance à celle de carabiniers, le Colonel JACQUOT, sous les ordres duquel nous nous faisons un honneur d'avoir servi, s'est plu à rendre hommage à l'apport que constituait notre Bataillon à une période particulièrement critique."

Nous espérons vous parler prochainement de " RHIN & MOSELLE" , de telle sorte que les liens unissant les combattants de 14-18, de 39-45 et de nos jours, soient de plus en plus solides devant l'incertitude de demain.

=====

" VIEIL - ARMAND "

La 4ème section de "Vieil-Armand" avait le privilège de posséder un certain nombre de champions de classe éprouvés. Je pense notamment que dans les épreuves de dégustation dans les catégories 5 litres, 10 litres, 20 litres, elle pouvait aligner, individuellement et par équipe, des gaillards d'une classe incomparable. Dans les catégories supérieures elle se heurtait à forte concurrence en la personne du légionnaire Dour qu'un long séjour sous le soleil africain semblait avoir assoiffé pour l'éternité.

Et comme l'un accompagne généralement l'autre, elle comptait dans son sein une pléiade d'orateurs qui n'eussent pas désavoué les plus habiles camelots, et qui s'y entendait comme pas un pour pousser des gueulantes sensationnelles. Le vin aidant, cela tournait quelquefois à la conversation de fous, mais les arguments les plus extravagants trouvaient toujours des oreilles admiratives.

...

Quant à la puissance séductrice de la section, j'espère qu'elle n'a point laissé trop de témoins dans les nombreux villages où elle a eu l'occasion d'exercer ses ravages.

Il est un seul point où la section brillait par son incompétence, et c'est la chant ; elle laissait d'ailleurs très volontiers cette supériorité à la première section, se contentant de glaner les titres, avec une stupéfiante aisance dans toutes les autres catégories.

Si d'ailleurs on l'avait laissé faire, il est certain qu'avant la fin des hostilités, avec toutes les "prises de guerre" qu'elle avait faite, elle eu pu transformer la Brigade en corps d'Armée.

Il se trouvera, bien entendu, des confrères jaloux de Vieil-Armand pour contester nos titres. Laparole leur est donnée pour faire valoir les leurs. Et par delà les années, il nous sera possible de reprendre les vieilles rivalités amicales, et de ramener au jour des souvenirs déjà bien enfouis.

=====

N O S M O R T S

C A R N E T N O I R

Nous avons la douleur de vous annoncer le décès de Madame Marguerite GRIMM - H A E F F L E R, épouse de notre camarade Edouard GRIMM, survenu le 14 octobre 1950 après une longue et pénible maladie à l'âge de 23 ans.

Nous prions notre ami d'agréer nos très sincères condoléances
(19, Rue de la Commanderie - GUEBWILLER)

Nous avons la douloureuse mission de vous faire part de la mort accidentelle et cruelle de notre camarade S C H R E I B E R Xavier survenue le 9 octobre 1950.

Nous prions Madame SCHREIBER, son épouse, et ses deux enfants d'agréer nos condoléances émues. Nous les assurons de garder de Xavier le souvenir d'un ami dévoué et toujours serviable, fidèle à son idéal, dont la mort nous plonge dans la plus grande douleur et dans la consternation.

(20, Route de Thann - ASPACH près ALTKIRCH)

=====

N O S V I V A N T S

C A R N E T R O S E

Madame et Monsieur Pierre ABRAHAMSON sont heureux de vous faire part de la naissance de leur fille M A R I E - C L A U D E - 19.X.1950.

(12, Rue de Nancy - OSTWALD -Bas-Rhin)

Avec nos félicitations, meilleurs souhaits de santé pour l'enfant.

=====

A D R E S S E S

- Monsieur Léon KRAFT - Juge à KAYSERSBERG - Ht-Rhin.

EPIS MOISSONNES

(Suite)

-- Pierre et Claude HARTWEG --

Comment ne pas les unir dès l'abord, puisque la plus grande partie de leur vie a été commune :

En famille d'abord;

Au lycée, et à la section jéciste;

Au Séminaire des Carmes, où tous deux se préparaient au Sacerdoce;

Au moment où ils quittèrent Belfort pour la dernière fois, se dirigeant vers la frontière espagnole, dans une volonté commune de combattre pour la France;

A Compiègne, qui devait être pour eux l'antichambre de l'Allemagne, et enfin...

A Buchenwald.

Une même mort obscure les a réunis, à quelques mois d'intervalle; notre affection ne les sépare pas, mais je voudrais faire vibrer le son de chacune de ces âmes dont les richesses se complètent.

-- P I E R R E --

Mort d'épuisement à Buchenwald le 24 janvier 1944

Taciturne, pensif, mais solide et sûr : c'est la réflexion presque unanime de tous ceux qui l'ont approché, et qui parlent d'une "amitié calme et durable". " Il n'était pas celui qui parle beaucoup, mais celui sur lequel on compte".

S'extériorisant difficilement, il a pu tromper sur sa vraie valeur certains de ses maîtres de Lycée. La philosophie devait le révéler à lui-même et aux autres. Elle lui fournit le moyen d'asseoir les convictions auxquelles une volonté "énergique et tenace" allait donner encore plus de force. "C'était un roc, en lui, rien d'irréfléchi, disent ses amis; un jugement tranquille et sûr préside à ses décisions. Il va de l'avant simplement, sans rien dramatiser."

Cette volonté, cette sécurité sont celles de sa vie spirituelle :

"Les humbles de coeur entrent dans les profondeurs de Dieu sans s'émouvoir"

"Je me repose en Toi, mon Dieu, et Te laisse faire"

"Il y a, au fond de mon âme, comme un acquiescement à l'oeuvre divine".

Il ne s'agit pas là cependant d'une spiritualité désincarnée et quelque peu égoïste. Les convictions de Pierre le portent à l'engagement :

Engagement au service des autres, dans la J.E.C., dans le Sacerdoce entrevu, dans le dévouement quotidien à tous ceux qui l'approchent.

Engagement au service du Pays dans cette décision de partir pour l'Espagne. Pourquoi il part, il nous le dit :

"Nous avons refusé un ordre nouveau, incompatible avec celui du Christ."

Ce n'est pas un geste irréfléchi ; Pierre s'est rendu compte de tout ce qu'il devait quitter, il a senti la dureté du sacrifice :

"Nos pas s'en sont allés, un peu chancelants, chacun de leur côté; mais la route était foulée, et bientôt, ils se sont raffermis."

"Je pense et je prie avec vous, comme je le fais chaque jour. Ne trouverai-je pas là, dans cette intimité, courage et persévérance dans la tâche acceptée ... de tout coeur, et des deux côtés, malgré cette lourde séparation qui nous est demandée ? "

Enfermé au Fort de Hâ, après avoir été capturé tout près de la frontière, Pierre n'a pas varié :

.../

"Nous avons fait le premier pas, et nous avons accepté toutes ses conséquences. Notre cœur est en paix, notre âme est libre et tend ses petits bras de créature humaine et fragile vers les bras puissants de Dieu qui l'attire ... La Route reste la même." (29 juillet 1943).

Cette force calme et assurée ne devait pas quitter Pierre à Compiègne où il séjourna jusqu'au 3 septembre, à Buchenwald, où il succomba obscurément, le 24 janvier 1944, sans que l'on ait pu recueillir, sur ses derniers moments, des témoignages précis.

Pierre est entré "sans s'émouvoir" dans la Paix du Seigneur, et dans les splendeurs de la Lumière.

Dans un cahier que Pierre avait laissé à la maison, une seule poésie est transcrite. Et ce sont, - curieux pressentiment et frappante anticipation - ces strophes de Claudel qui durent résonner dans son âme au moment où il sentit la mort venir :

L'ombre m'atteint, mon jour terrestre diminue.
Le passé est passé et l'avenir n'est plus.
Adieu enfant ! Adieu, jeune homme que je fus ! ...
La main pauvre est sur moi et voici l'heure nue.

J'ai vécu. Le bruit des hommes m'est étranger.
Tout est fini; je suis tout seul; j'attends, je veille.
Je n'ai plus avec moi que la lueur vermeille,
Lampe ! Je suis assis comme un homme jugé.

Longs furent mon ennui et ma sollicitude !
Long exil ! Longue fut la route jusqu'ici.
Le terme est mien, je vois cela que j'ai choisi,
Ferme dans ma faiblesse et dans ma lassitude.

Maintenant, j'ai fini de parler; seul, captif,
Comme un troupeau vendu aux mains de qui l'emmène,
J'écoute seulement, j'attends, tout prêt, que vienne
L'heure dernière avec l'instant définitif.

---- C L A U D E ----

né le 23 mars 1921

mort d'épuisement à Flossenbug, le 7 mars 1945

Le souvenir le plus profond que je garde de Claude est celui du "Pauvre sous l'escalier". Il y tenait le rôle de saint Alexis. Pourquoi incarna-t-il si bien son personnage, sinon parce qu'il y trouvait l'expression de son âme profonde : impossibilité absolue de s'installer dans un confort égoïste, conscience très vive des problèmes qui se posent dans la chrétienté et le monde, volonté résolue d'apporter sa part à l'oeuvre collective et au sacrifice des meilleurs, sérénité confiante d'une âme ainsi détachée et donnée.

C'est tout cela que nous retrouvons dans la correspondance et les notes de Claude.

Nous le prenons d'abord au Séminaire des Carmes, où il se prépare au Sacerdoce, "en Chantant, en Priant, et en se Sacrifiant".

...

Quelques coups de sonde dans cette vie profonde de Claude. Voici ce qu'il écrit le 11 avril 1943 :

" Saint Joseph, patron de ceux qui cherchent, dans l'activité apostolique, à enfanter de nouvelles âmes au Christ, étant, en cette oeuvre, les humbles coopérateurs de la grâce de Dieu dans les hommes, s'attachant à découvrir cette vérité de leur être, le fonds solide et lumineux qui offre Dieu."

" Ne pas travailler à renfermer Dieu en soi, mais se renfermer en Lui ."

Mais ne croyons pas qu'il oublie, dans cette chaude quiétude du Séminaire, les problèmes qui se posent pour la France et la Chrétienté.

Dès 1940, je le sais, il a réagi contre la duperie de cet ordre nouveau, contre la tendance de beaucoup de chrétiens à subsister au seul vrai Sauveur, un homme, quel que soit son passé et son prestige :

Il bout intérieurement, en pensant à l'enjeu de la lutte gigantesque qui se poursuit :

" Faire des versions grecques, alors qu'il se passe tant de choses graves ! " écrit-il à sa tante.

Il en est qui acceptent de tout quitter ; il partira, lui aussi. "Notre part est marquée au sacrifice que tu offres", écrivait-il à un jeune prêtre en avril 1944. Cette part, elle lui a été largement mesurée ; Claude ne s'est pas contenté de la subir, mais il l'a acceptée, comme il l'a désirée, c'est à dire, dans la paix et dans la joie.

Pas un instant il n'a songé à se plaindre ; il ne cherche, au contraire qu'à rassurer ses parents. De Compiègne, qu'il va bientôt quitter, il écrit : "il semble que l'on ait en Allemagne une vie assez comparable à celle que l'on a ici, c'est à dire assez correcte."

" Soigne bien papa et maman", répète-t-il à sa soeur.

Et le 5 octobre, "Ne vous privez pas, il y a Michel et Pierre;"

Ce calme, ce désintéressement, ne sont pas une attitude de commande ; voici la note profonde :

" Le Seigneur est là. et sa présence nous dit Espoir et joie." (20.X.44)

Au moment où l'on annonce le départ pour l'Allemagne : "Je crois que nous commecions à être trop bien ici, et il est excellent de partir." (24.X.44)

Claude voulait-il uniquement rassurer sa famille ? Avait-il encore des illusions ? Dans ce dernier cas, il aura été vite fixé.

Le 28 novembre, il espérait encore retrouver Pierre ; jamais il ne put l'entrevoir, et, le 24 janvier, il écrivait à sa famille : " Je sais que Pierre connaît la joie calme et profonde où Jean, Jacques et Maïtou vivent déjà." (Jacques et Marie Hartweg avaient été tués au cours du bombardement de Saint-Amour, en juin 1940, et Jean, quelques semaines après se noyait dans la Dordogne).

Et dans cette vie de forçat, de miséreux, Claude poursuit cette vie profonde dans laquelle il s'est établi depuis longtemps : "Les mains occupées, l'esprit libre" écrit-il alors.

Et en Avril encore :

" Pas de temps pour apprendre l'allemand, mais nous pouvons toujours penser et prier."

Il rumine Pascal, Claudel, se récite à lui-même des phrases, les médite :

" Une phrase le matin, et vivre toute la journée avec."

Son ambition n'est pas seulement d'entretenir cette vie intérieure, mais de la passer :

" Je voudrais dans ma vie davantage de profondeur et aussi davantage de clarté."

Cette clarté et cette profondeur, elles exerçaient un rayonnement extraordinaire ; les lettres des compagnons survivants de Claude nous en apportent quelques échos : elles notent son sérieux et sa sérénité, sa limpidité, sa simplicité :

" Partageant tout, donnant tout ."

" Il avait dépassé ce qui nous était dur."

" Il était au-dessus de toutes nos misères."

" Un garçon brûlant, que rien, ni personne, ne pouvait réduire."

Il se dépense, il s'expose, intervient auprès des autorités allemandes pour protester contre une brutalité, organise à Noël une petite veillée, assiste les agonisants au péril de sa vie.

Un de ses compagnons a noté :

" Claude a espéré jusqu'au dernier moment."

Et pourtant, lui-même, à propos de Pierre, écrivait :

" Il m'a montré le chemin; je vois clair, je sais où je vais."

La mort qui semblait l'avoir épargné, su le retrouver. Déjà en Février il avait été atteint de la grippe, puis du typhus ; il s'était remis assez vite, mais en avait gardé une diarrhée qui l'affaiblissait. Il s'éteignait le 7 mars, au Commando de Flossenbug.

Quelle aurait été l'orientation de son Sacerdoce ? Ses intimes savent qu'il songeait à la vie contemplative. Ce goût, cet attrait, n'étaient-ils pas un signe que Dieu le préparait de près à la suprême contemplation, où ceux qui ont tout donné retrouvent l'infini.?

(Suite au prochain N°)

M E D A I L L E D E S E V A D E S

Au prochain N° nous vous donnerons la marche à suivre pour l'obtention de la décoration sus dite.

V I E D E S S E C T I O N S

H. R.

P R O C E S - V E R B A L

de la Réunion du Comité le 25.X.50

---:---:---:---:---:---:---:---:---:---

Il est 20 h.30 lorsque le Capitaine MEYER, Président de la Section du Haut-Rhin ouvre la séance en présence de MM.LIBOLD, Cne LINDER, Dr.RUBERT, LUTRINGER, MANG, GROTZINGER.

Se sont excusés : Dr.OFFENSTEIN, BITSCHENE, LEMBLE, VENTURELLI R.

Le Président a le regret de nous annoncer le décès de notre dévoué camarade SCHREIBER Xavier, et de la dame de notre camarade GRIMM Edouard.

Une minute de silence .

Les discussions du Comité portent sur les questions suivantes :

1°) COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CC EN DATE DU 12.X.50

Il paraîtra dans un prochain Bulletin.

A noter en particulier que l'Assemblée Générale du CC et de tous les Anciens de la Brigade (Assemblée Exceptionnelle) a été fixée au 4 mars 1951 à METZ.

...

L'affaire de notre camarade I... ayant encore une fois été rappelée à la réunion du CC, une nouvelle tentative sera entreprise par la section, afin d'obtenir satisfaction pour ce camarade.

2°) COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE BELFORT DU 17.IX.50.

Le Comité adresse ses vifs remerciements au Docteur RUBERT pour son activité inlassable, qui a permis de regrouper les camarades de BELFORT, et pour l'organisation de la réunion du 17.9.50.

Il est décidé que provisoirement, le groupe de Belfort reste attaché à la section du Haut-Rhin, mais le cas d'une autonomie complète est envisagé favorablement dès que les effectifs et les circonstances le permettront. Une assemblée générale du groupe belfortain en décidera.

3°) ASSEMBLEE GENERALE DE LA SECTION.

La date probable du 4.II.1951 a été retenue provisoirement. Le Comité décidera dans sa prochaine réunion.

4°) ADMISSION ET DEMISSION DE MEMBRES.

a) Admission de D..., ER..., J... : le Docteur RUBERT se charge des compléments d'information.

b) Radiation de 4 membres récalcitrants, décidée lors de l'Assemblée Générale de la section du 19.II.1950 : le processus suit son cours normal.

5°) -DIPLOMES DES TUES.

La question va être réglée incessamment.

-CIMETIERES POUR LES 1er ET 11 NOVEMBRE.

Par l'intermédiaire de notre camarade MANG, une gerbe (dont la section supportera les frais) sera déposée au cimetière d'ALTKIRCH.... et à FROIDE-CONCHE par l'intermédiaire de Monsieur le Maire de cette localité.

Nos pensées vont aussi à d'autres camarades, et en particulier une gerbe sera déposée par le Cne LINDER et MANG sur la tombe de notre ami SCHREIBER Xavier, dont nous n'avons pu être représenté à l'enterrement par manque d'information.

6°) CAS SOCIAUX.

Mme Vve SCHREIBER Xavier bénéficiera de l'abonnement gratuit au Bulletin.

Le renouvellement de cet abonnement destiné à 7 autres familles est accepté.

7°) PROCHAINE REUNION DU COMITE. : fixée au 20.XII.1950 à MULHOUSE au Restaurant UNION, à 20 h.30.

La séance est levée à 23 h.

A B O N N E M E N T S

A R E N O U V E L E R : ABRAHAMSON P.& A.72 + ARGENCE 219 + BULLY 68 + BERGER J.P.213
 CHILLES 37 + DIENER-ANCEL 65 + FREYSS 45 + GAESSLER 31 +
 DE GAIL 63 = GENTZBOURGER M.39 + GENTZBOURGER P. 38 + GRAF 36
 GROB A.12 + GROB J.F. 13 + HAHN 47 + HERCKES 26 + HES 27 + JAFFEUX 20 +
 LANDWERLIN 28 + LEHN 33 + LIBOLD 71 + MALRAISON 53 + METZ 23 + MEYER M.35 +
 MEYER P.55 + MOSER 22 + NEFF 67 + NOE 62 + NONDIER 59 + OBSTETAR 61 + PFOHL 222
 RADEEELDER 215 + RIEDINGER 21 + SARAZIN 42 + SCHEIDECKER 66 + SIELBEREISEN 30
 SION 24 + THIELEN 52 + VEYSSEYRE 50 + VOGEL 218 + WINTER 29 + ZUNDEL 217 +
ABONNEMENTS DE GRACE POUR CE MOIS : COMOLLI 205 + BITSCHENE 207 + KAUFFMANN 209
 + RICHARD 210 + BIJON 275 + DORIGNY 276 + RIEDINGER André 277 + GERARD 278
ABONNEMENTS SUPPRIMES PAR FAUTE DE PAIEMENT : INNOCENTI 202 + POIGNANT 203
 + LAEDERICH 3

vvvvvvvv V vvvvvvvv